

## Bulletin Braxéen Communal



Brax ça vous gagne !

commune de  
**brax**



NOTRE VILLAGE PAR NOS PHOTOGRAPHES AMATEURS

**Vous habitez ou vous travaillez à Brax ?  
Découvrez la mutuelle communale ! page 13**

**Mutami**  
LE LIEN SOLIDAIRE

Centre Communal  
d'Action Sociale  
**brax**

Cadre de Vie & Urbanisme    Finances    Education, Enfance & Jeunesse    Vie sociale & Locale

Page : 6/7/8/9

Page : 10/11/12

Page : 14/15/16

Page : 18



## Concours photos de notre village au printemps !



Avec 85 photos reçues il était normal de recevoir les photographes amateurs pour une projection des magnifiques photos autour d'un apéritif à la mairie. Superbe moment. Vous trouverez quelques uns de ces clichés dans ce bulletin communal et dans l'Agenda de 2024.



## Livraison d'ordinateurs portables par le Département de Haute-Garonne pour l'école.



## Exposition sur la résistance !



Magnifique exposition à la salle François Verdier dédiée au colonel Paul Paillole, l'homme du contre-espionnage de 1935 à 1945 lors des cérémonies de commémorations de la seconde guerre mondiale.

## Solidarité !



Une nouvelle fois, pour ses 20 ans, la Foulée Braxéenne aura attiré les foules et récolté une somme importante pour lutter contre la maladie, le handicap et l'exclusion.

## Quand le village fait la Fête !



Fête du village, Fête de la musique, le mois de Juin a été animé. La commune avec le nouveau comité des fêtes, le foyer rural, le Bar "le Braxéen" avec le groupe Rock6Tem ont ravi les Braxéens venus en nombre.

## Première édition



## Journée du Patrimoine

Visite guidée des panneaux historiques autour de Brax



## Nouvelles Toilettes publiques en place !



Disponibles sur la place du Château.

## Juin 2023 : Concert



Premier et superbe concert de l'orchestre de "l'Harmonie d'Aussonne" dans notre salle des fêtes.

## Allez on danse... !



Encore un super Gala de Danse par les enfants et jeunes du foyer rural !

## Retour du vide grenier ! bravo au Comité des Fêtes



Les 20 ans de l'AMAP et une soirée CINECYCLO avec trois films remarquables. Quelle belle soirée !





Mr Thierry ZANATTA (Maire)

## Nous construisons l'avenir

Chères Braxéennes, chers Braxéens,

Le mandat d'un maire dans une petite commune peut être rempli de défis uniques, et malgré les difficultés auxquelles il fait face, il est animé par la joie du quotidien et la satisfaction des actions menées au profit de son village et de ses habitants.

Cette année encore, le bilan est très positif, avec :

- La création de la 12ème classe, à l'école F Verdié.
- L'ouverture de la rue Marie Mesplés sécurisée, cyclable et piétonne.
- La création avant la fin de cette année, d'un city stade plus la mise aux normes et la réfection du 3x3 du basket.
- Le lancement d'études pour la création d'une crèche collective municipale.
- L'installation d'un WC public automatisé place du village.
- La création et la mise en place des panneaux présentant notre patrimoine.
- Mise en place de la mutuelle communale, de la bourse BAFA.
- La continuation de la rénovation de nos bâtiments publics.
- La poursuite de la végétalisation des espaces verts.

Mais une ombre plane au-dessus de la tête des communes. **C'est la violence urbaine.** Elle est un problème de plus en plus préoccupant dans les petites communes, souvent perçues comme des endroits tranquilles. Les élus doivent faire face à ce défi en collaborant étroitement avec la gendarmerie de Léguevin et en mettant en place des initiatives de prévention et de sécurité pour protéger ses concitoyens. Sensibiliser la population et encourager le dialogue entre les différentes parties prenantes peuvent également contribuer à réduire la violence dans la commune.

Un autre défi majeur est le fameux "**mille-feuille administratif**". Dans une petite commune, les ressources et les moyens sont souvent limités, ce qui rend la gestion des affaires locales complexe et parfois frustrante. L'équipe d'élus et administratifs doit jongler avec de nombreuses réglementations et procédures pour mener à bien des projets, ce qui peut ralentir le processus de prise de décision. Pour preuve, **la réalisation du rond-point de la Chauge ne pourra débuter comme prévu en septembre. Le début des travaux est décalé de quelques mois.**

Dans ce contexte, la persévérance et la créativité sont essentielles pour trouver des solutions efficaces malgré les contraintes administratives.

Cependant, malgré ces obstacles, notre satisfaction provient du travail accompli au service de la communauté. Chaque action entreprise dans l'intérêt de la population, qu'elle soit grande ou petite, contribue à améliorer la qualité de vie des habitants.

Le maire, accompagné de son équipe municipale et du soutien de la population, continue à faire face aux difficultés avec détermination et engagement. Chaque jour est une nouvelle opportunité de renforcer les liens entre les citoyens, de mettre en œuvre des projets innovants et de contribuer au développement harmonieux de la commune.

Au final, **Il est important de rester motivés** pour faire face aux défis et tirer le meilleur parti de cette expérience enrichissante au service de la collectivité.

Je terminerai cet éditto, **en vous remerciant pour votre confiance** et en témoignant ma gratitude à toutes les personnes qui se sont rendues le 3 juillet, à midi, devant la Mairie pour ce rassemblement de dernière minute en soutien aux maires... j'en ai été très touché.

À vos côtés nous agissons.

Prenez soin de vous et de vos proches.



## ILS ARRIVENT...MISE EN PLACE



À l'écoute des préoccupations quotidiennes des Braxéens, la Municipalité souhaite favoriser la participation des habitants à la vie locale en développant les démarches d'information, de consultation et de concertation. C'est pourquoi, elle met en place **des référents de quartier pour une citoyenneté active** et plus de proximité. La commune a ainsi été découpée en 5 secteurs.

Le dispositif des Référénts de Quartier a pour objet de favoriser le développement de la démocratie locale. Il permettra le débat public pour l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation, la dynamisation et la promotion du quartier au sein de la commune. Cette démarche participative est orientée vers 4 principes fondamentaux qui sont : **l'Information, l'Écoute, le Dialogue, la Réalisation**. Des élus référents sont « animateurs ». Ils relaient les propositions des habitants en tenant compte des contraintes techniques, juridiques et financières.

### CHAQUE QUARTIER, UNE ÉQUIPE DE RÉFÉRENTS

Elle va ainsi renforcer les relations élus/citoyens mais aussi permettre de créer des solidarités entre les habitants.

Chaque quartier est représenté par une équipe de référents composée de plusieurs citoyens, habitant Brax. Elle est animée et sous la responsabilité d'élus référents.

#### Nomination des référents citoyens et durée du mandat :

Les référents citoyens s'inscrivent à l'issue d'une démarche de candidature, pour une durée initiale de 3 ans, renouvelable.

### QUEL RÔLE POUR LES RÉFÉRENTS ?

Véritable trait d'union entre les Braxéens et les services de la mairie, les référents de quartier sont là pour écouter et relayer l'information auprès des services de la commune et apporter à la population des réponses claires à leurs problématiques. Pour rappel l'objectif de ces référents est de favoriser la participation des habitants à la vie locale et d'améliorer ainsi le quotidien des Braxéens, la qualité de vie et le mieux-vivre ensemble dans la ville !

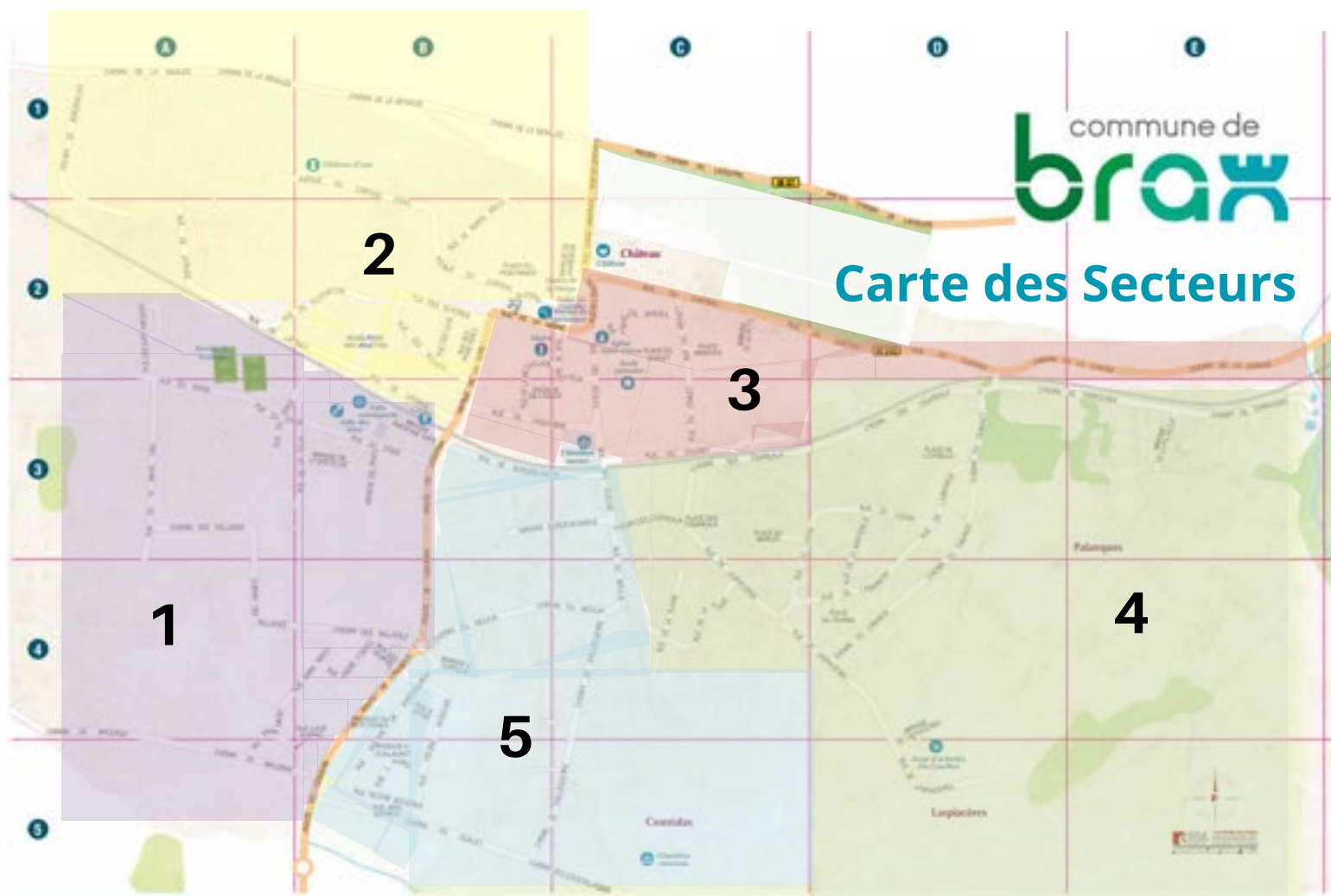


### RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER

Résidant dans votre quartier ou à proximité, ils connaissent bien les lieux. A votre écoute et accessibles, ils viendront à vous deux fois par an lors des visites de quartier qui seront organisées. Pendant le reste de l'année, vos élus sont bien sûr disponibles pour échanger avec vous. Vous pouvez les croiser dans votre quartier ou prendre rendez-vous avec eux en contactant le secrétariat de la mairie.



VOS SECTEURS ET VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER ÉLUS



**Le territoire de la commune de Brax est découpé en 5 secteurs comme suit :**

- Quartier Secteur 1 "La plaine bouconne - Complexe sportif-Les tailades" /
- Quartier Secteur 2 "Benauxe-Mesplé-Centre ville" /
- Quartier Secteur 3 "Château-Vidalet-Chauge" /
- Quartier Secteur 4 "Les Cigareaux-Terrerouges-Laspacières" /
- Quartier Secteur 5 "Coustalas-Les Aviateurs-du Moulin" /

**Les Référents élus des secteurs sont :**

- Quartier Secteur 1 : Référents élus : P.Lefranc, JM.Dandurand
- Quartier Secteur 2 : Référents élus : C.Espinosa-Racaud, S.Fillon
- Quartier Secteur 3 : Référents élus : JC.Soulié, V.Nahmias
- Quartier Secteur 4 : Référents élus : A.Escobedo
- Quartier Secteur 5 : Référents élus : K.Benouahi, N.Fontayne, G.Fréchou

**CALENDRIER**  
**OCTOBRE/NOVEMBRE/DECEMBRE :**  
Dépôt des candidatures des référents citoyens.  
**JANVIER 2024 :** Mise en place des Référents de Quartier (élus/citoyens)



**Vous voulez devenir Référents Citoyens de votre quartier**  
**déposez votre candidature en contactant la mairie**  
**par mail ou par téléphone**  
**accueil@mairie-brax.fr**  
**05.62.13.06.70**

## Dis-moi qui fait quoi quand on construit une rue ?



D'abord il faut bien repérer l'emprise de la rue, établir sa distance, prévoir les trottoirs, les pistes, le réseau d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, les arbres et la chaussée.

Les élus de la commune vont demander aux services techniques des travaux publics de la Métropole des propositions de solutions techniques pour construire cette rue: un trottoir ou 2 trottoirs, l'emplacement des arbres, une piste cyclable, etc.

Une fois le projet fixé, il faut trouver le financement pour la réalisation. Il faut compter environ 1000 euros par mètre linéaire. Les élus de la commune vont demander à la métropole d'inscrire le projet de rue dans le plan d'investissement des années à venir.

Le budget final sera partagé entre la commune, la métropole ou les routes départementales. Souvent, il faudra ajuster le projet au budget disponible.

Arrive le jour de la construction ! Alors il faut informer la population, prévoir les déviations et gérer les imprévus, imprévus climatiques mais aussi techniques, comme un réseau de gaz très ancien ou mal cartographié.

Pour gérer tout cela , il y aura une réunion hebdomadaire à laquelle assisteront l'adjoint en charge de la voirie, le coordonateur des travaux , éventuellement des spécialistes et le responsable des services techniques de la commune.

Il peut arriver que la rue se trouve sur plusieurs communes donc il faudra la coopération des deux communes pour rendre le projet possible. C'est le cas de la rue Marie Mesplès, réalisée grâce à la collaboration avec Pibrac.

Une rue est un projet essentiellement communal mais qui, pour devenir possible, a besoin de ressources externes.

Le financement de la rue Mesplès : total = 285k€  
Toulouse-Métropole / 70k€, Brax 133k€ et Pibrac 82k€.



### Avant travaux...



### Après travaux...et avant les dernières finitions



## Information



### RNU Règlement National d'Urbanisme.

RNU Règlement National d'Urbanisme  
Comme vous le savez la commune est passée au RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols) depuis le 20 mai 2023 et jusqu'à l'entrée en vigueur du futur PLUiH ( Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat) en 2025.

Pendant cette période l'instruction des dossiers de permis de construire se fait avec un regard de double conformité :

- Au RNU d'une part
- Au futur PLUiH d'autre part

Effectivement, les travaux documentaires et réglementaires du futur PLUiH avancent bon train et au fur et à mesure de ces avancées majeures, les documents de référence qui naissent deviennent opposables et peuvent permettre de surseoir à statuer sur des permis porteurs de projets qui seraient en contradiction ou trop éloignés du futur PLUiH.

Le planning est respecté et le travail documentaire commune par commune a également commencé dans le but d'aboutir aux enquêtes publiques de 2024/2025. Chaque commune doit répondre à un objectif de production de logements, de protection des trames vertes et bleues, de densification et non-étalement urbain conformément aux dispositions de la loi climat 2020 entre autres.

Si vous avez un projet de division ou de construction, n'hésitez pas à venir en mairie.



## Notre commune zéro phyto !

### Notre commune zéro phyto : qu'est-ce que ça veut dire ?

L'engagement zéro phyto représente le fait de n'utiliser aucun produit phytosanitaire sur les espaces publics, c'est à dire pas de pesticides ni d'herbicides.

Brax est une commune zéro phyto. Ceci est en lien avec la loi interdisant le glyphosate en Europe (la loi Labbé en application depuis 2017).

Mais derrière la démarche de zéro phyto ne se cache pas seulement la volonté de répondre à la loi mais surtout la volonté d'intégration des espaces verts urbains dans l'écosystème général.

Le zéro phyto se decline donc par une gestion spécifique des espaces verts et celà a de nombreuses conséquences / implications :

- Le rythme des tontes respectera autant que possible les cycles de floraison afin de laisser venir les fleurs des diverses herbes et plantes.
- La priorité de tonte est donnée aux trottoirs(1) enherbés et aux sentiers avant les cours ou jardins publics.
- On ne tond pas trop près des arbres afin de ne pas abimer leur écorce et on laisse pousser les nombreuses "herbes" qui leur rafraichissent les racines et préservent l'humidité.
- On favorise le port libre des buissons et des arbres tant que ceux ci ne gênent pas la visibilité ou le passage.

Du fait de la non utilisation d'herbicides, le désherbage est redevenu manuel ou mécanique et des herbes apparaissent un peu partout où l'on avait plus l'habitude de les voir. En bordure des trottoirs, elles feront l'objet d'une coupe au rotofil en fonction des rotations prévues. Ceci est le cas également pour l'entretien des allées, des cimetières.

La végétation urbaine reprend ses droits, elle contribue à des espaces verts plus frais, plus fleuris et différents. Elle contribue surtout à la préservation des abeilles et autres insectes pollinisateurs.



### Certaines zones paraissent en friche?

Il faut savoir que Brax héberge des terrains et des zones importantes avec des espèces végétales protégées. C'est le cas notamment aux abords de la route de Lèguevin.

A proximité du rond point du Chemin du Moulin et le long de la route, ce qui peut ressembler à un roncier sauvage est en fait un espace préservant des roses de France (rosa gallica). Petit rosier délicat qui fleurit rose vif chaque printemps. Toute intervention de taille ou de tonte dans ce secteur n'est autorisée que tous les 2 à 3 ans.

Ailleurs, ce qui peut ressembler à un champ héberge la petite orchis lactée. Petite orchidée qui apparait au printemps elle aussi cachée dans l'herbe car elle mesure moins de 10 cm.

Toutes ces plantes font l'objet d'un suivi rapproché et très strict par le Conservatoire Botanique National qui fait des visites plusieurs fois par an pour vérifier l'état des plantes. En cas d'irrégularité, la commune ou le propriétaire de la parcelle font l'objet d'amendes ou d'obligations de transplantation.

Soyons surtout fiers de notre végétation si spéciale. Pour mieux la comprendre deux panneaux explicatifs ont été installés dont vous pouvez trouver le détail dans la page suivante. Retrouvez dans le ZOOM page 22 un article sur le travail des services techniques de la commune sur l'entretien des espaces verts.



(1) - L'entretien des trottoirs est de la compétence de Toulouse Métropole

## PARCE QUE NOTRE PATRIMOINE, C'EST AUSSI LA FLORE RARE ET FRAGILE

### ORCHIS LACTE - NEOTINEA LACTEA

#### HABITAT

L'Orchis lacté se développe en pleine lumière dans des prairies fauchées, des pelouses de jardin, des espaces verts ou des talus de bord de route entretenus tardivement, fin juin.

#### DESCRIPTION

Plante méditerranéenne rare, il se rencontre jusqu'en périphérie de Toulouse. C'est une petite orchidée de 10 à 25 cm, avec des feuilles vert glauque. Les fleurs rosées ou blanches couleur de lait forment une inflorescence compacte en épi.



#### FLORAISON

Il fleurit mi-avril, produit des capsules en mai et dissémine des milliers de minuscules graines en juin alors que ses parties aériennes fanent.

#### MENACES

Cette orchidée est menacée par l'extension toujours croissante des zones urbanisées, le labour des prairies, les herbicides, la fertilisation, les tontes répétées, le gyrobroyage et la fermeture du milieu par abandon de la fauche.

#### REGLEMENTATION

C'est une espèce protégée par l'arrêté ministériel du 30 décembre 2004 qui interdit sa destruction, sa dégradation, sa coupe, son arrachage, sa cueillette, son enlèvement et sa vente, selon l'article L.411 du Code de l'Environnement, sous peine de sanctions.

#### GESTION FAVORABLE

La fauche de son habitat est à prévoir dès la fin juin, pour permettre aux graines de se disséminer, et doit s'accompagner d'une évacuation des herbes coupées, pour éviter que leur décomposition ne fertilise le sol et ne favorise des plantes plus compétitrices.

Dans le cadre du programme UrbaFlore, l'Orchis lacté bénéficie d'une veille par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et ses partenaires.

*"On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux." Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry*

### ROSE DE FRANCE - ROSA GALLICA

#### HABITAT

Plante de lumière ou d'ombre légère, la Rose de France se développe en lisière de bois, dans certaines haies en bordure de route et sur des talus de fossés. Plante sauvage de la famille des rosacées, c'est l'ancêtre de nombreuses roses de nos jardins.

#### DESCRIPTION

Arbrisseau dépassant rarement 1 m de hauteur, ses tiges sont dressées, peu ramifiées et couvertes d'épines non élargies à la base et d'aiguillons inégaux. Les feuilles sont composées de 3 à 7 folioles d'un vert mat ou grisâtre. Les fleurs de 5 à 15 pétales rose vif ou rouge velouté sont très parfumées.



#### FLORAISON

Elle fleurit de mai à juin. Pour se multiplier, la plante produit des tiges souterraines ou drageons, mais également des graines contenues dans des fruits rouge vif souvent globuleux, les cynorrhodons.

#### MENACES

Cette espèce est menacée par l'urbanisation des espaces naturels et agricoles, le remembrement des parcelles, l'absence d'entretien et la destruction des haies, la fermeture du milieu, l'élargissement de routes, le busage des fossés et les herbicides.

#### REGLEMENTATION

C'est une espèce protégée par l'arrêté ministériel du 20 janvier 1982 qui interdit sa destruction, sa dégradation, sa coupe, son arrachage, sa cueillette, son enlèvement et sa vente, selon l'article L.411 du Code de l'Environnement, sous peine de sanctions.

#### GESTION FAVORABLE

Les haies qui l'accueillent, doivent être préservées et entretenues régulièrement par une coupe à environ 20 cm de hauteur, tous les 2 à 3 ans et entre novembre et février.

Dans le cadre du programme UrbaFlore, la Rose de France bénéficie d'une veille par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et ses partenaires.

*« C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante. » Le Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry*





## Attention aux frelons !

En cette fin d'été les frelons européens ou asiatiques sont très agressifs. Si lors de vos promenades dans le village ou en forêt vous êtes piqués par ces insectes, n'hésitez pas à appeler les secours leurs piqûres peuvent s'avérer très dangereuses pour la santé et surtout essayez de bien repérer l'endroit où cela s'est produit afin de prévenir la mairie pour que l'on puisse faire intervenir une société spécialisée dans la destruction de ces nuisibles. Si vous apercevez un nid chez vous, prévenez aussi la mairie qui vous communiquera les contacts d'entreprises avec lesquelles nous travaillons régulièrement.

Il vous en coûtera environ 90 euros pour l'éradication du nid selon la hauteur de celui-ci, c'est aussi valable pour les guêpes ou les abeilles. Sachez que les frelons abandonnent leur nid en hiver et ne le réutilisent que très rarement au printemps, donc pas la peine de s'affoler si vous en voyez un lorsque les feuilles des arbres sont tombées, il est peu probable qu'il soit de nouveau actif l'année suivante.

## Travaux de voirie cet été



Route de Leguevin / Avenue de la Gare refecton de la chaussée.



**B  
R  
A  
X**

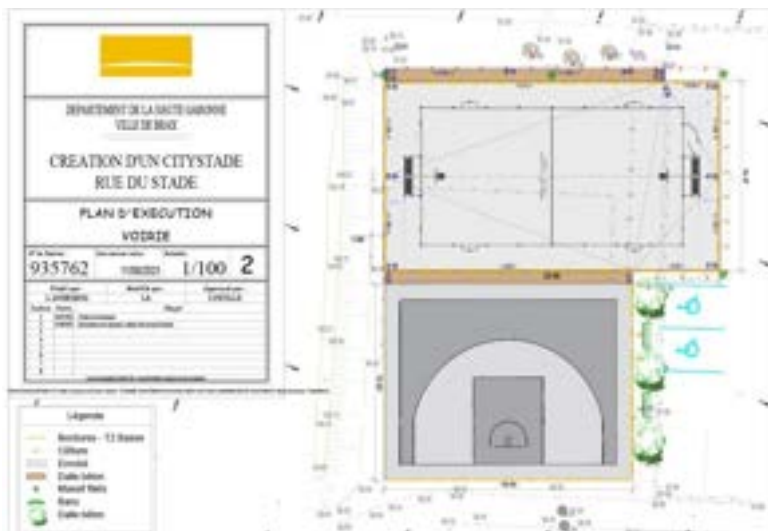


Pour la sécurité de toutes et tous notre village est en zone vitesse maximale 30 km/h

## Hiver 2023 à venir

Mais aussi le lancement du projet de rénovation des vestiaires du stade municipal

D'ici la fin de cette année un city stade et un terrain de basket 3x3 homologué devraient compléter les installations sportives de la commune.



## Les études sont lancées...

Après la refonte et la sécurisation de la place du village, de la rue Mesplès, du chemin du Moulin, du rond-point des Cigareaux, du chemin des Cigareaux, c'est au tour de la **rue du Stade** que **les études sont lancées** pour sécuriser les accès aux divers complexes sportifs et salle des fêtes.

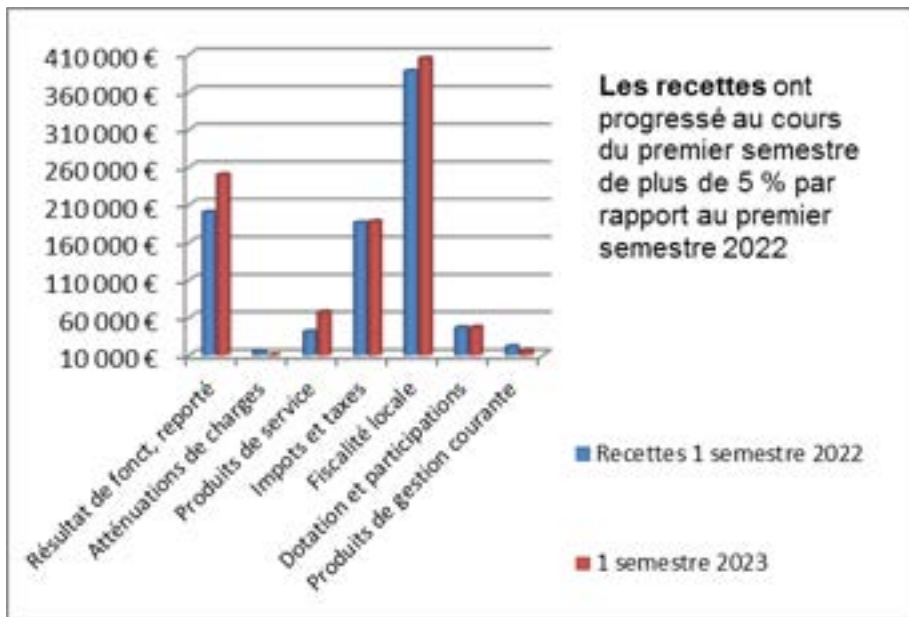


## QUELQUES INFOS CHIFFRES DU PREMIER SEMESTRE 2023...



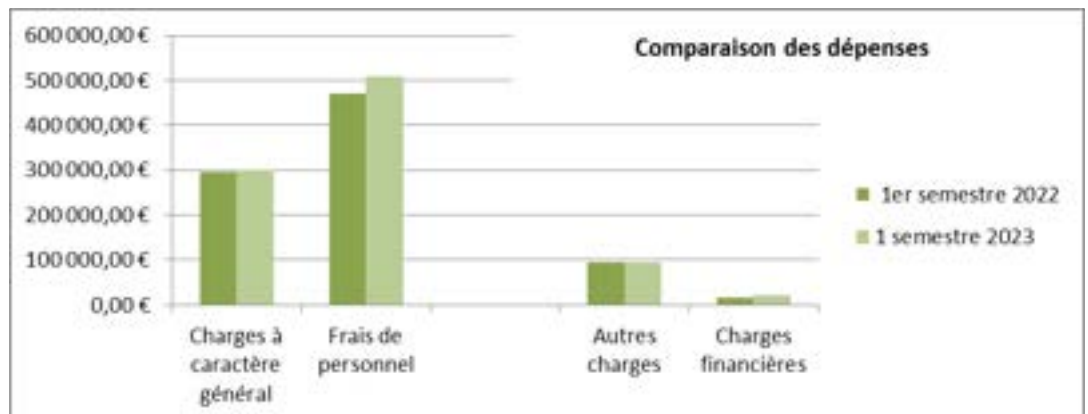
### Bilan financier du premier semestre 2023

#### Recettes

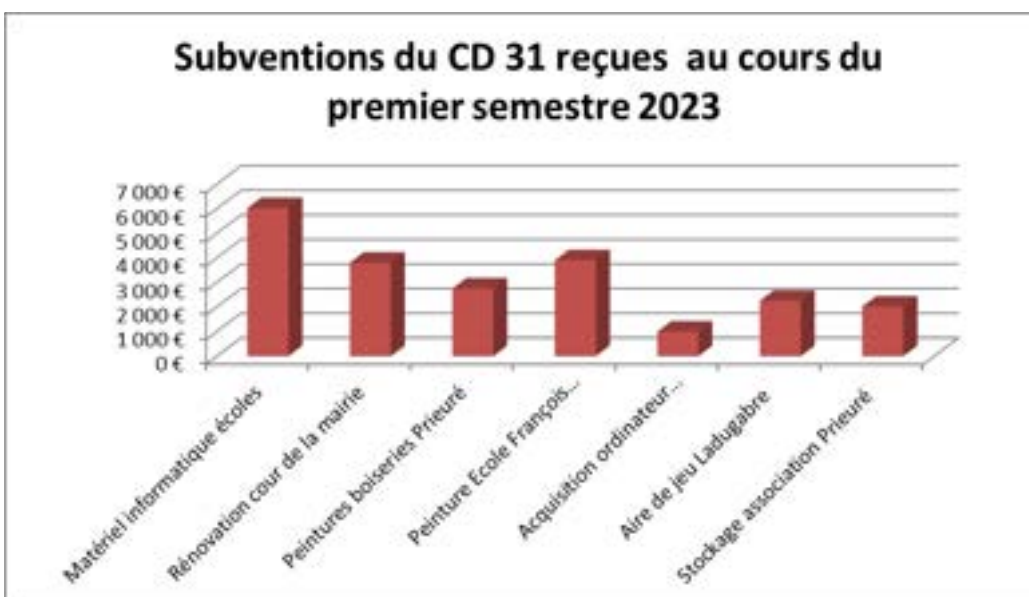


Malgré l'augmentation du prix des matières premières (carburants, électricité et gaz) due à une forte inflation, les dépenses de fonctionnement à caractère général ont été bien maîtrisées. L'augmentation totale des frais de fonctionnement s'élève à 5.3 %. Elle résulte de l'augmentation des frais de personnel liée à plusieurs facteurs : intégration dans les effectifs de personnel contractuel, augmentation du point d'indice de 3,5%, remplacement et au doublon sur le poste du Responsable Technique jusqu'au mois d'avril.

#### Dépenses



#### Subventions





**Les panneaux du patrimoine** bâti et du patrimoine nature.  
En 2021, le conseil des sages a reçu pour mission de réfléchir à l'implantation de panneaux retraçant le patrimoine historique de Brax.

Un groupe de personnes motivé par le patrimoine a été constitué pour rédiger les textes. Chaque personne s'est chargée de la rédaction d'un ou plusieurs sites correspondants aux divers lieux ou bâtiments. En tout, onze lieux ont été sélectionnés : la place du village point de départ du parcours touristique avec le plan de Brax, puis le château, le lavoir, la croix de la place du château, les maisons Dandine et Bégué, la stèle Morhange, l'église, la mairie, le prieuré, la gare-lampisterie et le cimetière ancien. Le comité de relecture, composé de 4 personnes, s'est réuni plusieurs fois par mois pour peaufiner les textes et en vérifier l'exactitude. Après plusieurs mois de travail et d'échange, les panneaux signalétiques en lave émaillée, offrant une grande résistance, ont été livrés en juin par la société Empreinte Sign et installés par l'équipe des services techniques de la mairie en juillet.



**Notre patrimoine est aussi naturel** ; il est représenté à BRAX par une flore rare et fragile. Nous avons décidé de mettre en valeur la zone protégée où se trouve l'Orchis lacté et la Rose de France, entre le lotissement Rosas et la route de Léguevin.

Avec l'aide du Conservatoire National Botanique de l'Occitanie et des Pyrénées, nous avons réalisé le texte de deux panneaux explicatifs. La réalisation des panneaux en dibond et l'installation ont été confiées à la société Dekalco.

Coût de l'investissement : 14 146€ HT - Subvention : 4 951€ HT - Fonds propres : 9 195€ HT

## Le WC public ou sanisette

Suite à la vente de la maison Dandine, le village n'était plus doté de toilettes publiques. L'installation de WC public autonettoyant est devenue indispensable. Ce type de mobilier urbain répond au besoin d'hygiène de propreté et d'accessibilité, tout en respectant l'environnement.

Cette petite construction sanitaire est installée sur la place du château, entre le Braxéen et la pharmacie, à proximité du terrain de boules ; elle est à la fois discrète, harmonieuse et fonctionnelle, et, elle s'intègre dans l'espace public du cœur de ville.

Coût de l'investissement : 52 500€ - Subvention : 18 375€ HT - Fonds propres : 34 125 € HT



Il y a eu aussi, la toiture du groupe scolaire François Verdié

Coût de l'investissement : 12 635€ - Subvention : 6 803€ HT - Fonds propres : 5 832 € HT

### Autres réalisations 2023 :

Subventions accordées dans le cadre des opérations intégrées :

- dans la programmation 2022 de contrat de territoire

Réalisations	Montant HT	Subventions CG31 HT en cours
Acquisition de matériel d'entretien pour le stade de foot - Tondeuses Robots	2 4 833 €	8 691 €
Acquisition de matériel informatique pour le groupe scolaire François Verdié	17237 €	6 033 €
Rénovation menuiserie du bâtiment prieuré	7 880 €	2 758 €
Réfection des peintures du groupe scolaire Hall de l'école maternelle	11 167 €	3 908 €
Rénovation de la cour de la mairie	11 382 €	3 983€

- dans la programmation 2023 de contrat de territoire

Réalisations	Montant HT	Subventions CD 31 HT en cours
Végétalisation de l'espace vert des 7 arpents	4 433 €	1 552 €
Acquisition de matériel informatique et logiciel pour les services administratifs	4 357 €	1 525 €
Consolidation des fissures au niveau de l'encadrement des fenêtres prieuré	2 556 €	894 €
Consolidation d'une cloison de l'église entre deux chapelles	7229 €	2 530 €
Acquisition de matériel pour entretien des espaces verts	13 280 €	4 648 €
Acquisition d'une benne pour les services techniques	5 100 €	1 785 €



## POURQUOI LA TAXE FONCIERE A-T-ELLE AUGMENTÉ EN 2023 ?

Cette augmentation n'est pas due au taux fixé par la commune ; ce taux n'a pas évolué depuis 2021. Cette augmentation, décidée par l'état, est due à la réévaluation du coefficient appliqué à la valeur locative qui représente la base imposable. En effet, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année, au niveau national, au moyen d'un coefficient forfaitaire, qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation fixée par l'état.

Le niveau d'inflation actuel entraîne automatiquement une hausse des bases (+3,4 % en 2022). Pour 2023, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,071, soit une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels).

### COMMENT EST CALCULÉE MA TAXE FONCIÈRE ?

Le montant de votre taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable de votre bien (il s'agit de la valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.

Rappel des taux des diverses taxes :

Les taux, appliqués à la base d'imposition pour calculer le montant de la taxe foncière, sont votés par les collectivités territoriales : communes, intercommunalités et départements ; ces taux restent inchangés.

TCD	TMI	TEOM	T spéciales	GEMAPI	Frais gestion	TFNB
38,78%	13,2%	8,1%	0,415%	0,274%	2,26%	95,61%

### Rappel :

La valeur locative cadastrale (donnée de référence) représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Votre avis de taxe foncière comprend également la taxe intercommunale et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui est calculée selon la même méthode, mais avec un taux spécifique.





MUTUELLE COMMUNALE

Santé • Prévoyance



Offre réalisée en partenariat avec les élus de votre ville

**mutami**  
LE LIEN SOLIDAIRE

Centre Communal  
d'Action Sociale  
**brax**

D  
O  
S  
S  
I  
E  
R

**Vous habitez ou vous travaillez à Brax ?  
Découvrez la mutuelle communale !**

## Qui sommes-nous ?

Mutami est une mutuelle locale à but non lucratif, sans actionnaires, qui défend l'accès aux soins pour tous depuis 60 ans.

Nous sommes attachés au fait de proposer des solutions et des services adaptés aux besoins de nos adhérents : remboursements en 48 h, tiers payant national, services complémentaires...

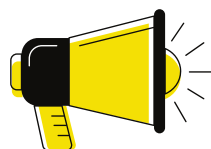
## + Nos atouts



- Des tarifs préférentiels négociés
- Sans limite d'âge et sans questionnaire de santé
- Une souscription immédiate
- Une protection juridique en cas d'erreur médicale
- Un service de prévention dédié
- Un service de téléconsultation gratuit inclus
- La prise en charge du sport sur ordonnance (activité physique adaptée)
- Une solution santé avec pack bien-être (médecine douce)
- La possibilité de souscrire à un contrat pour préparer ses obsèques



**Vous avez une question ? Vous souhaitez échanger avec l'un de nos conseillers ?**  
**Permanences (Salle du Conseil Municipal)**  
**tous les jeudis matin de novembre,**  
**de 9h à 11h**



**Réunions publiques d'informations**  
**le Jeudi 19 octobre à 10h30 (séniors)**  
**Salle du Conseil Municipal - 9 Rue la Mairie**  
**le Jeudi 19 octobre à 18h30 (tout public)**  
**Salle François Verdier - 3 Rue François Verdier**

## Pour cette nouvelle rentrée 2023, encore une nouveauté.

Une nouvelle classe, la douzième est ouverte après plusieurs péripéties.

Grâce à la mobilisation générale des familles, des équipes pédagogiques, de l'association des parents d'élèves et l'appui de nombreux élus nous sommes ravis d'avoir officiellement cette ouverture que nous réclamions depuis juin.

Certes, cela fait des changements une semaine après l'ouverture, mais nous évitons la surcharge de classes et nous sommes soulagés de pouvoir voir que notre directrice, Christine Cecchetti, désormais à plein temps, pourra faire un vrai travail de fond tandis que nos enseignants pourront exercer dans de meilleures conditions.

292 élèves ont donc repris le chemin des écoliers. La petite section de maternelles, comme à son habitude eut la priorité le matin de la rentrée afin de se familiariser avec les locaux, le personnel et la cantine. Ils furent suivis ce matin-là par l'élémentaire.

Les dernières entrées sont les moyennes et grandes sections de maternelles en début d'après midi.

Cette année, les toitures de l'élémentaire, après les toits terrasse de la maternelle, ont été rénovées.

En suivant notre programme de rénovation, la salle d'activité de la maternelle est fraîchement repeinte et la nouvelle classe, installée en un après-midi grâce aux agents de l'équipe technique.



Plusieurs réparations dues à des destructions sur la fin d'année ont beaucoup mobilisé le personnel, nous espérons que tout soit rentré en ordre pour cette nouvelle année et que nous ne subirons plus de tels désagréments.

Un petit rappel, les inscriptions pour la cantine ou les désinscriptions doivent se faire auprès du service restauration en mairie ou par mail. Les repas étant payés aux fournisseurs, sans désinscription, ceux-ci seront facturés.

Sur cette année 2022/2023, les charges supplémentaires de la cantine ont été prises en charge par la mairie.

L'ALAE, ainsi que le centre aéré de bouconne pour les mercredis après-midi et vacances, sont à votre disposition pour tous renseignements et inscriptions.

Concernant le PAJ, pour tous renseignements, il faut se rapprocher de LECGS à l'école.

**Nous souhaitons aux enfants, parents et ensemble éducatif, une très bonne rentrée 2023.**



### Préemption : Création d'une crèche

La commune est aujourd'hui en déficit de place d'accueil petite-enfance. Afin de pouvoir régler ce problème et engager une réelle politique petite-enfance comme décrit dans la convention territoriale globale, nous souhaitons créer une structure d'accueil petite-enfance sur le territoire communal.

La préemption au 13 rue des Glycines, 31490 Brax, pour un montant de 110 000€ et 5 500€ de commission d'agence s'inscrit donc dans cette démarche.

L'arrêté de préemption a été signé le 30 mars 2023 et l'acte notarié le 27 juin 2023.





## Relais Petite Enfance (RPE)



**Carine Delécluse**  
**IDE Puéricultrice**  
**Animatrice RPE,**  
**Coordinatrice**  
**Petite Enfance**

Depuis maintenant 4 ans, je vous accueille sur RDV à la Mairie pour :

Informier et Accompagner :

Les familles : Pré-inscription à la crèche, informations sur les modes d'accueil du jeune enfant, accompagnement à la parentalité.

Mais aussi lors de vos contrats, litiges...

Suivi des assistant(e)s maternel(le)s et futur(es) professionnel(les), départ en formation...

Les Animations se déroulent à la salle mixte du complexe sportif (à côté de la Gare) :

2 matinées sont réservées aux assistant(e)s maternel(le)s (mardi et jeudi) et toujours « la pause parents » le mercredi matin pour les familles (parents, grand-parent...) avec enfants de moins de 4 ans non scolarisés (Gratuit avec Inscription)

## C'est la rentrée !!!

**Rappel : Le Relais Petite Enfance fonctionne en « Guichet Unique ».**

**Cela permet de simplifier la vie des familles :**

- Informations au même endroit.
- Un seul interlocuteur
- Un accompagnement global.

Ainsi chaque famille se voit proposer un rdv physique, visio ou téléphonique.

L'entretien permet de cerner les besoins et de conseiller le mode d'accueil le plus adapté au regard de la situation.

C'est pourquoi, quel que soit le mode de garde envisagé. **Merci de prendre contact :**

**Par email :** [rpe@mairie-brax.fr](mailto:rpe@mairie-brax.fr)

Carine Delécluse IDE Puéricultrice

Animatrice RPE, Coordinatrice Petite Enfance



**Un mercredi par mois**, le service animation se propose d'organiser un espace de rencontre entre parents.

Seul ou avec votre enfant selon les ateliers proposés, vous serez accueillis dans les locaux de l'Accueil de loisirs, tout près de l'école.

Vous y trouverez un espace convivial, aménagé pour l'occasion et disposant d'un espace adapté à la fois pour les plus jeunes, les enfants et les parents.

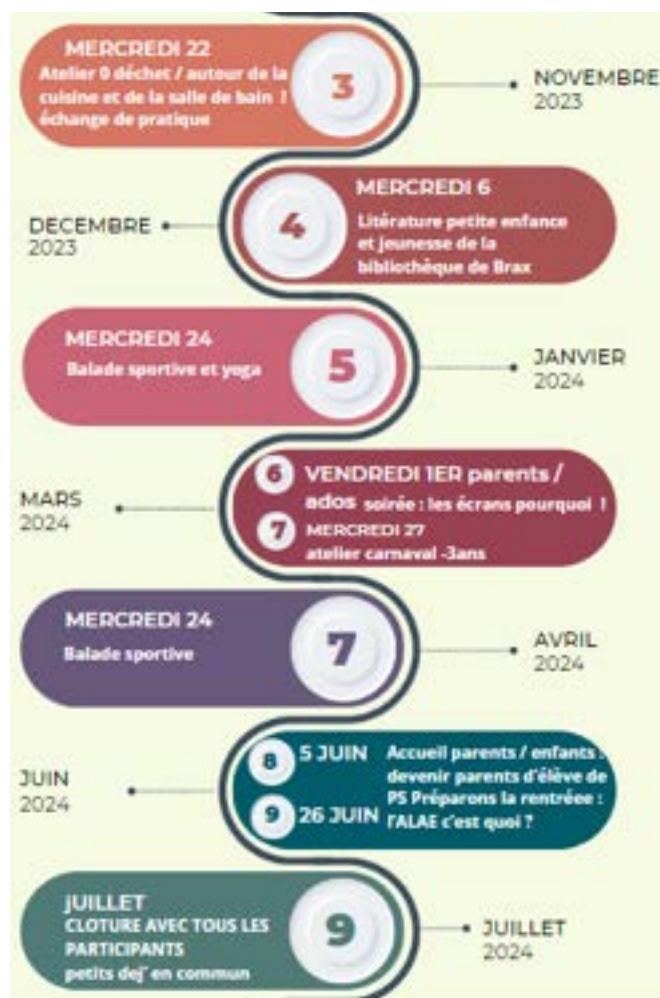
Vous pourrez ainsi :

- Prendre un temps de pause,
- Découvrir des activités nouvelles,
- Rencontrer d'autres parents,
- Échanger, partager vos difficultés,
- Proposer de nouvelles animations...

### **Un atelier vous intéresse ?**

Aucune inscription n'est obligatoire ! Cependant, certains ateliers nécessitent de l'organisation et ne peuvent excéder 12 personnes. Il est donc recommandé de vous manifester en amont et de vous renseigner auprès des animateurs afin de bénéficier du meilleur accueil possible.

## AGENDA



## L'ALAE c'est parti pour de nouvelles aventures !

L'ALAE accueille les enfants à partir de 7h30 tous les matins et jusqu'à 18h30 le soir. Le mercredi matin également de 7h30 à 8h40 ou 8h50 pour l'élémentaire ou la maternelle.

La facturation s'effectue sur quotient familial au ¼ heure de présence matin et soir et de manière forfaitaire le midi.

Des ateliers sont proposés par période de vacances à vacances sur inscription avec un jour dédié à des thématiques différentes: sport / culture / animation scientifique et technique et écocitoyen.

LE PEDIBUS: mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en 2013.

Le pedibus est un dispositif qui existe tous les mardis et jeudis soirs pour les activités commençant au maximum à 17h. Ainsi, l'ALAE se propose d'accompagner les enfants inscrits sur une activité extrascolaire au complexe sportif ou à la Maison de la vie associative. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année en contre partie de 2 accompagnements par an par un des parents. Le transfert de responsabilité se fait avec les éducateurs, aucun retour à l'ALAE n'est assuré et les parents récupèrent les enfants directement en lieu et place de leurs activités.

Bouconne: les inscriptions se font directement auprès du centre de loisirs. Une réservation en ligne est obligatoire pour pouvoir fréquenter la structure, n'oubliez pas de mentionner si votre enfant prend le bus ou pas!



14 jeunes partis en séjour sur le bassin d'Arcachon en paddle et canoë



photos du chantier de l'été (fresque) 12 jeunes ont participé



## LE PAJ (Point Accueil Jeunes): que du plaisir !

Le POINTS ACCUEIL JEUNES: est un espace de loisirs dédié aux jeunes de 11 à 17 ans, mais aussi de projet qui vise à accompagner les jeunes dans leur autonomie.

Ouvert tous les samedis de 14h à 19h, toutes les veilles de vacances et quelques vendredis soirs sur projets, n'hésitez pas à rencontrer Laurianne et Sacha pour plus d'informations.

Une nouvelle année commence et les projets émergent progressivement! A ce titre vous aurez sans doute remarqué la belle fresque réalisée dans le couloir extérieur du gymnase vers le tennis.

Fresque réalisée par les jeunes en l'honneur de la diversité et du dynamisme sportif de la commune.

Accompagnée par Laura DELEUZE graphiste, ce chantier a permis aux jeunes de bénéficier d'une bourse loisirs pour financer leurs activités au sein du PAJ.

Fort de son succès, le programme est disponible au PAJ ou sur les réseaux sociaux. Il n'y a plus qu'à demander!



**DEMANDE TA  
BOURSE Bafa**

Les membres du CCAS et la mairie soutiennent la jeunesse !

A partir de septembre 2023 une bourse Bafa sera attribuée aux jeunes de 16 à 21 ans souhaitant passer le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur.

Il s'agit de soutenir l'autonomie financière des jeunes et de leur faciliter l'accès vers l'emploi.

Dossier à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune. Enfance jeunesse/ bourse Bafa. **Dépôt des candidatures avant fin Janvier 2024.**

**Renseignement en mairie .**



## C'EST LA RENTREE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'équipe de bénévoles est heureuse d'accueillir à nouveau les lecteurs et lectrices ainsi que les nouveaux habitants de BRAX à la bibliothèque municipale, après ces mois d'été si chauds qui, nous l'espérons, vous auront laissé le temps de lire.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite et que la bibliothèque est ouverte du mardi au vendredi de 16h à 19h et le samedi matin de 10h à 12h.

### ET TOUJOURS DE BELLES RENCONTRES

Les murs de la bibliothèque sont régulièrement porteurs de belles expositions photographiques, comme celles proposées par Marion WIDUA (URBEX ONIRIQUE en mars et avril) et J.C TACHOIR cet été.



Tout au long de l'année, le Relais d'Assistantes Maternelles a pu venir passer quelques instants avec les petits, écouter des comptines et se familiariser avec les livres et le lieu. Cette action sera reprise dès la rentrée.

### DES ANIMATIONS EN PREVISION

**DES CONTES :** David et Estelle vont revenir conter des histoires pour les enfants un samedi ou dimanche par mois à 16h30. Vous pouvez déjà noter les dates du dimanche 1er octobre, samedi 11 novembre (décembre à préciser).

Au mois de novembre, la bibliothèque de Brax a été retenue par la Métropole pour accueillir un auteur autour d'un « atelier BD », en lien avec le Festival de BD qui se tiendra à COLOMIERS comme chaque année.

En janvier 2024, nous recevrons à nouveau un auteur lors du festival de littérature jeunesse d'Occitanie (ST ORENS) et nous préparons avec toutes les personnes déjà intéressées (comédiens, musiciens) une soirée pour la **NUIT DE LA LECTURE le 20 janvier** (événement national qui a lieu chaque année dans toutes les médiathèques).



Les contes avec Estelle

Dans le cadre du festival **IBO du MAI PHOTOGRAPHIQUE**, nous avons reçu Rose-Marie LESCURE et sa « Magie des gouttes d'eau » ; elle a présenté ses très intéressantes photos aux élèves de l'école de Brax qui sont venus les 15 et 30 mai à la bibliothèque. RM Lescure a pu leur expliquer la formation des gouttes d'eau et présenter sa technique très élaborée de prise de vue illustrée par deux petites vidéos. Au mois de juin, dans le cadre du Marathon des Mots soutenu par la Mission Lecture Publique de Toulouse Métropole, nous avons reçu la comédienne ANNE BOURGES qui a captivé l'auditoire en lisant des extraits du livre LES ANNEES d'Annie ERNAUX. Enchantée par l'intérêt du public présent et l'accueil reçu, elle a promis de revenir à la bibliothèque lors de la nuit de la lecture que nous organiserons en janvier.



Rose Marie Lescure et les élèves de Brax

Anne Bourges



Enfin il faut retenir la date du **samedi 30 mars** : la compagnie théâtrale NANSOUK viendra nous présenter son **magnifique spectacle pour les enfants** « le silence des oiseaux » (à partir de 3 ans) « Marionnettes de papier, origamis et chants d'oiseaux, un hymne à la nature qui donne envie de lever le nez des écrans et qui conquiert autant les petits que les grands »

### ENTREZ SANS HESITER DANS LA BIBLIOTHEQUE

Où vous attendent de nombreuses nouveautés (achats trois fois dans l'année, plus le renouvellement du fonds documentaire proposé par la Médiathèque départementale).

Vous pouvez également réserver des livres sur le site de la bibliothèque [bibliotheque-brax31.fr](http://bibliotheque-brax31.fr)

« Lire c'est éprouver ce temps subtil de minutes à soi »

**Bibliothèque Municipale de BRAX (gratuite)**  
**Maison de la vie associative (MVA près de la gare)**  
**2 route de Léguevin 31490 BRAX**





## Cours de Français Langue Etrangère

**Vous avez des difficultés pour parler ?  
Pour écrire ? Vous voulez vous améliorer ? Venez  
prendre des cours dans notre commune de Brax !**

Dans le cadre de l'Association Agirabcd, un groupe de FLE (français langue étrangère) sera constitué à la rentrée.

Il s'adresse aux adultes ayant déjà des bases et souhaitant s'améliorer.

Vous devez simplement vous inscrire, les cours sont gratuits.

Deux horaires à votre disposition : le jeudi matin de 09:30 à 11:30 dans la salle verte (en face de la bibliothèque) et le vendredi matin, mêmes horaires, même lieu. Une fois que vous ferez partie d'un groupe, il vous sera demandé de signer une charte d'assiduité de façon à ce que ces cours gardent une bonne cohésion.

Le 1er cours a eu lieu le jeudi 21 septembre 2023.

**Renseignements : Christine Hubert 06 86 97 28 47**



## Bonne retraite !



Solange Charmillion

Depuis le 1er février 2006, Solange travaille au sein de la mairie de Brax, elle a pu effectuer de nombreuses tâches comme l'animation des enfants du groupe scolaire ou encore l'entretien de l'ALAE.

Il est désormais temps pour elle de partir à la retraite ! Nous remercions grandement Solange qui fut une agent motivée, sérieuse et impliquée. Elle a eu un vrai rôle de tutrice au sein de la collectivité pour accompagner les plus jeunes animateurs !

Très bonne retraite et une bonne continuation !

## Accompagnement prévention de la perte d'autonomie

**L'association ASA**, association loi 1901 qui offre des services d'aide et de soins, experte dans l'accompagnement des personnes vivant à domicile, proposera prochainement un accompagnement de prévention de la perte d'autonomie et de la fragilité pour les personnes de + de 60 ans vivant à domicile sur la commune de BRAX.

Vous aurez bientôt de plus amples renseignements ...

Restez à l'affût car les inscriptions seront limitées !



**Françoise CARDONNE**  
IDEC/Pilote des Actions de Prévention

Siège : 36 boulevard Gabriel Koenigs, 31300 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 80 84 84 / Fax : 05 61 20 91 21  
Blagnac : 1 rue d'Auvergne 31700 BLAGNAC  
Tél. : 05 61 15 74 84 / Fax : 05 61 15 71 27  
Mob. : 06 07 28 52 77



Laetitia Delmas

## Bienvenu à Laetitia !

Nous avons accueilli Laetitia au sein de la commune, elle aura pour tâche d'assurer l'accueil au public tous les jeudi et vendredi ! Si vous venez sur ces jours, ce sera avec grand plaisir qu'elle vous accompagnera et vous conseillera dans vos démarches.

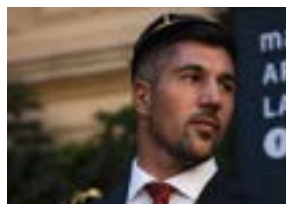
## Cuisiner avec plaisir : atelier cuisine pour les séniors

Débuts des ateliers « Cuisiner avec plaisir » aux côtés du CCAS a été lancé. Le premier atelier proposé par la mairie de Brax et son CCAS a eu lieu début Septembre. Venez passer un moment convivial entièrement gratuit les lundis 09 octobre, 13 novembre ou 12 décembre 2023. Programme et bulletin d'inscription sur le site internet de la Mairie. [www.mairie-brax31.fr](http://www.mairie-brax31.fr) ou renseignement à l'accueil.





## BRAXÉENNES ET BRAXÉENS À L'HONNEUR !



### Thibault de Freitas.

C'est grâce à Elodie de Freitas grande soeur de Thibault que nous apprenons, avec beaucoup d'humilité que : "c'est bien un petit braxéen qui ira disputer sous les couleurs de l'équipe nationale portugaise la coupe du monde de Rugby, faisant ainsi honneur à son club de naissance le coq leguevinois. Mais aussi avec les valeurs de l'Europe puisque jeune français d'un père portugais, il accompagnera donc ses deux pays pour ce grand moment sportif." *Bravo et très fiers de suivre ses performances tout au long de cette compétition mondiale.*

### Une Braxéenne sort son premier roman : La guerre de l'Ambre.

Quand je l'ai écrit, j'ai pensé aux nostalgiques des jeux de rôles, des amoureux d'ouvrages comme "Le Seigneur des anneaux", "Blade Runner" ou encore "Cyberpunk". Il n'y a pas forcément d'âge idéal pour lire mon roman, je m'adresse principalement aux rêveurs. Ce roman est le premier d'une trilogie, j'espère y amener de nombreux lecteurs à mes côtés. *Vivement la suite !*

### Alex Hyphens



[www.laguerredelambre.com](http://www.laguerredelambre.com)

### Lucile Korver



Lucile à 12 ans a déjà un titre de vice-championne départementale de sa catégorie benjamine et une prometteuse 7e place au championnat régional. Elle nous raconte que :

"j'ai commencé le judo dès mon plus jeune âge, mon père était judoka, mon frère l'est actuellement. J'aime tout particulièrement ce sport et le club braxéen aux côtés de notre professeur, Stéphanie" *Bravo Lucile continue que du plaisir !*

### Alicia et Eva Nakache

#### Deux virtuoses du piano pour un concours international

Deux élèves de Marie-Ange Beraza, professeur de piano à Brax, Alicia et Eva Nakache, âgées respectivement de 11 et 13 ans, se sont dernièrement présentées aux sélections du Grand Concours International de piano et musique de chambre et lors de la grande finale organisée à Paris en ce premier week-end de juillet. En exécutant avec brio un morceau de Jean-François Basteau, imposé dans leur catégorie pour cette grande finale, elles ont obtenu la mention d'honneur, la meilleure que l'on puisse obtenir et ont été médaillées pour leurs prestations. *Elles sont justes géniales. Bravo à elles et à leur professeur !*



## L'école d'arts martiaux et de tai-chi de Brax (EAMETC) à l'honneur

Bianca Mélis, âgée de 13 ans, remporte sa première médaille d'or de son jeune palmarès. Un titre qu'elle doit à elle-même et à son professeur, Dylan Beraza, qui officie au club depuis plusieurs années et que l'adolescente est venue retrouver cette année. "J'ai découvert l'activité quand j'étais en maternelle lors d'une animation proposée à l'époque par Dylan. Parce que je voulais me consacrer pleinement à la compétition cette année, c'est tout naturellement que je suis revenue à ses côtés pour performer dans les meilleures conditions possibles". Avec toute la réussite qu'on connaît désormais.

## Bianca Mélis



## Ryan Fontaine, Bianca Mélis Dylan Bereza



## Coupe de France enfants d'arts martiaux

Deux jeunes Braxéens, Ryan Fontaine, 8 ans et Bianca Mélis, 13 ans, ont disputé la coupe de France enfants d'arts martiaux à Saint-Orens de Gameville, avec succès. Le premier a remporté la médaille d'argent dans la catégorie armes pupilles garçons tandis que la seconde a de nouveau remporté deux médailles d'or au club, une en catégorie féminines minimes armes et la deuxième dans la catégorie féminines minimes mains nues. Nouvelles satisfactions pour Dylan Bereza, professeur au club, "fier de ces deux jeunes pleins de promesses". *Supers résultats ! Qui confirment la valeur de cette association et de son encadrement.*

## Christine et Jean-Michel Sockeel



## Bar Le Braxéen

## L'émission de radio "Côté Saveurs" (France Bleu Occitanie) avait posé ses quartiers au Bar Le Braxéen

Durant une heure, l'animateur Alban Forlot et son équipe ont pu échanger avec celles et ceux qui font la vie braxéenne. De Christophe Guy, boucherie Guy à Héloïse Buatois, Pizzeria Dolce Magia et en passant par Josette Bencherif, primeur sur le marché dominical, Nicole Fontayne et Marc Laporterie pour conter la vie du village, tous ont pu partager leurs anecdotes. Une émission appréciée par tous les participants et auditeurs du jour, sur l'actualité gourmande braxéenne dans une ambiance conviviale comme le veut la tradition.

## Yann parmi les meilleurs juniors français

À tout juste 17 ans, Yann Galy (Braxéen), spécialiste du marathon en roller poursuit son ascension au sein du club de Pibrac, en fier représentant de son département d'origine, la Haute-Garonne.

La voix posée, Yann Galy, 17 ans, en paraît bien cinq de plus quand il évoque son parcours d'athlète. Son sport, c'est le roller, une discipline très exigeante qui se pratique sur plusieurs distances, en sprint pour les plus courtes ou plutôt en fond, sur certaines distances plus longues comme le marathon, la discipline favorite de Yann. *Bravo Yann pour tes performances le meilleur est à venir.*

## Yann Galy





## INSTALLÉS DEPUIS PEU...



L'entreprise **MultiElec31**, créée en 2014, s'est récemment implantée sur la commune de Brax dans la zone industrielle de Laspiacères. Spécialiste de la rénovation du bâtiment ancien sur des chantiers d'électricité et de climatisation aux côtés des architectes et des maîtres d'œuvres toulousains, elle propose des solutions sur mesure pour intégrer de manière quasi invisible des équipements électriques et domotiques.

Frédéric POURCET, son gérant, s'est lancé dans l'aventure de l'entrepreneuriat après avoir exercé pendant 20 ans dans les métiers de la robotique, de l'automatisme industriel et agricole, et la distribution de matériel électrique. Passionné, son but est de rendre l'espace intérieur de ses clients aussi fonctionnel qu'esthétique et pour ce faire il s'est entouré d'une équipe dynamique et motivée qui répond aux exigences des projets. <https://multielec31.com>



29 rue Laspiacères  
31490 BRAX

## Le Salon d'Audrey



Pour les femmes comme pour les hommes et pour tous les âges, Audrey promet aussi "que toutes celles et ceux qui aiment les coiffures minutieuses trouveront leur bonheur".

Le salon est ouvert, du mardi au vendredi de 9 heures à 18 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 14 heures.

(1, Place du Château-BRAX - 05 61 11 05 37)

Retrouvez Le salon d'Audrey sur Instagram et rendez-vous à prendre sur la plateforme Planity.

Le salon d'Audrey souhaite développer son activité et est à la recherche d'un apprenti CAP.

Tu es motivé(e) sérieux(se), voulant mettre en pratique la théorie et bien plus encore, travaillant dans un environnement dynamique et convivial, n'hésite pas à postuler à l'adresse mail ci-dessous: [lesalondaudreybrax@gmail.com](mailto:lesalondaudreybrax@gmail.com)

## Maison NOVES



Le village accueille depuis le 5 Septembre **une nouvelle pâtisserie**, en lieu et place de la pâtisserie Loïc. Il y en aura pour tous les goûts assure Benjamin Noves.

Ouvert du mardi au vendredi 7h-12h30 / 16h-19h et le dimanche 8h-12h30. Maison Noves sur Facebook et Instagram. (4, Place du Château - 05.61.48.69.87)





## Le service technique à votre service....

**Les dépendances vertes : embellissement de Brax, fauchage mécanique, tonte, taille et élagage des arbres. Mieux comprendre comment ça marche .**

Brax a mené une réflexion responsable concernant l'embellissement de la commune. La collectivité s'est rapprochée auprès de professionnels et s'est intéressée également sur ce qu'il se pratique ailleurs. Dans ce cadre, des jardinières ont été disposées autour du centre de l'agglomération. Le choix des fleurs, du terreau ont permis d'avoir des végétaux résistants aux températures estivales tout en maîtrisant leur arrosage. L'apport d'eau non potable provient d'un puits communal et respecte la réglementation conformément à l'arrêté préfectoral.

Deux fois par an, un professionnel intervient sur certaines voies de la commune afin de procéder à un fauchage mécanique équipé d'un tracteur associé à une épareuse. Début juin, il s'agit de faucher les accotements plus les fossés sans toucher aux haies.

**Pourquoi ne pas toucher aux haies ?** Dans le but de préserver la reproduction des différentes espèces d'oiseaux conformément à la réglementation.

C'est en novembre que le débroussaillage est total. Les accotements et fossés sont fauchés et les haies plombées.

Les agents des Services Techniques assurent l'entretien de l'ensemble des espaces verts. Nombreux sont les accotements et fossés, la tonte des zones herbeuses dans les lotissements, les résidences, autour des bâtiments communaux.



Les cimetières, les chemins de randonnées, les bois, la plaine de Bouconne tous ces lieux représentent un travail dense et assidu. Ainsi, le patrimoine Braxéen est maintenu en bon état de propreté.

Les haies font partie intégrante du paysage. Elles nécessitent une attention particulière. L'état sanitaire de ces végétaux et leur développement nécessitent leurs tailles à des périodes bien définies. Les services techniques mettent en oeuvre les moyens humains et matériels pour la réalisation de cette tâche.

L'élagage des arbres est une activité omniprésente au sein de la collectivité. Tous les arbres présents sur la voirie communale sont sujets à surveillance. En effet, dans le cadre du service public la collectivité pratique la taille des arbres pour assurer la sécurité de tous. Prévenir d'éventuelles chutes de branches mais également permettre au camion de la collecte des ordures ménagères d'accéder au plus près des containers sous peine de suspendre le ramassage.

Il est à noter, que certaines rues de la commune relèvent du droit privé. Par conséquent, il revient aux propriétaires d'assurer l'entretien de leurs végétaux surplombant le domaine public. Régulièrement, Toulouse Métropole nous informe des difficultés rencontrées lors des différentes collectes.



## Informations Citoyennes...

### Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble.

**Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble.** Entre voisins, restons courtois ! Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous. Stop aux bruits inutiles. Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

**Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,...)**

**Ils sont autorisés :**

- De 8h30 à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
- De 9h à 12 et 15h à 18h le samedi
- De 10h à 12h et 16h et 18h les dimanches, jours fériés

**Tapage nocturne:** entre 22h30 et 7 h00 du matin : les bruits, le tapage nocturne sont interdits.

**Bien vivre avec les animaux. Déjections canines :** Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. **Nourrir des animaux :** déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cour ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

**Respecter les lieux publics . Abandonner des déchets :** Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

**Jardiner sans brûler :** Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. (Voir la rubrique "Collecte des déchets").







**Précisions / Dispositif** : Depuis le 1er juillet, DECOSET, syndicat de traitement des déchets et d'exploitation des déchèteries sur le territoire de Toulouse métropole, teste un nouveau système de contrôle d'accès au moyen d'un pass numérique (QR code) et ce jusqu'à fin février 2024.

Le 1er mars 2024 sera la date à laquelle il sera obligatoire, pour les usagers, de se présenter avec ce pass à l'entrée des déchèteries.

**Objectifs :**

Améliorer la qualité du service en réduisant les délais d'attente ; L'accès aux déchèteries pour les particuliers est réglementé par la présentation d'un justificatif de domicile, mais cette obligation réglementaire reste contraignante pour les usagers qui souvent ne disposent pas de ce justificatif lors de l'accès aux sites.

Mieux connaître les pratiques des utilisateurs pour faire évoluer le service et mieux répondre à leurs besoins.

Disposer d'un outil statistique fiable (suivis quantitatifs et qualitatifs) et recentrer le service aux bénéficiaires autorisés pour une meilleure gestion des coûts de fonctionnement des sites.



**Comment l'obtenir ?** La demande est à effectuer, dès maintenant, via un formulaire en ligne (prévoir de joindre le fichier d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois - exemples factures Edf, téléphone etc.) aller à : [www.decoset.fr](http://www.decoset.fr)

Les personnes qui éprouvent des difficultés avec l'informatique ont la possibilité de s'inscrire via un formulaire papier (disponible en déchèterie auprès des agents). il peut être récupéré en Mairie à la demande.

À savoir :

Avant le 1er mars 2024, même si les usagers ne s'inscrivent pas, ils continueront à pouvoir accéder aux déchèteries sur présentation d'un justificatif de domicile.



Il est possible de déposer des **déchets verts** (**1 m<sup>3</sup> max**) dans le camion-benne qui sera positionné de 8h à 13h.

**Où : Parking du Stade** (Rue du Stade), et au **Parking du Pigeonnier** (Avenue du Château d'Eau). Un agent de Toulouse Métropole sera sur place pour surveiller les dépôts des déchets verts. Dès que le camion sera rempli, il repartira vers la déchetterie. Une seule rotation par 1/2 journée de présence étant prévue, le camion sera donc susceptible de quitter le site de collecte avant 13h. **Le calendrier de Collecte des Déchets verts** est disponible sur le site de la mairie

<https://www.mairie-brax31.fr/fr/la-mairie/collecte-des-dechets.html>  
#collectedesdechets (ou en mairie directement)



Des changements interviennent quant à la gestion des conteneurs. Les administrés devront désormais contacter le 0800 201 440 ou se diriger vers le site de Toulouse Métropole, via le lien : <https://metropole.toulouse.fr/demarches/bac-de-collecte-faire-une-demande-un-changement-une-reparation>

La boîte mail [gestionbacs.ouest@toulouse-metropole.fr](mailto:gestionbacs.ouest@toulouse-metropole.fr) n'est plus active.



## Journée mondiale du nettoyage de la planète

Le Samedi 16 Septembre une matinée de grand nettoyage, avec pour objectif 0 déchet, était impulsée par le **service Brax Enfance Jeunesse Lecgs**. Merci aux volontaires petits et grands qui ont participé !



## Les décisions du conseil municipal



- Augmentation de l'enveloppe de subvention attribuée aux associations.
- Augmentation de la participation financière de la commune au Centre Communal d'Action Sociale.
- Demande de soutien pour le renforcement des effectifs de la brigade de la gendarmerie.
- Inscription de sentiers au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée.
- Acquisition de parcelles pour créer un cheminement le long du Courbet.
- Réalisation d'un audit énergétique pour le Groupe Scolaire François Verdier.

L'ensemble des délibérations et leurs détails sont disponibles sur le site de la mairie



---

## Démocratie, expression libre..

---

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal à la représentation politique au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

### **Anne LAMOTTE** pour la liste **Poursuivons ensemble**

Peut-on considérer la mise en place des couloirs vélos comme un progrès au vu de leur insécurité, au rond-point du Moulin/Vieilleguerre et la nouvelle règle de circulation du pont au chemin de la Chauge ?

Que penser aussi du contraste saisissant entre le nouvel et bel état de la route de Léguevin, favorisant les vitesses excessives, et celui pitoyable de la rue du stade. Une des rues très fréquentées par les Braxéens et notamment les enfants et qui mériterait également d'être la priorité de la municipalité ?

Enfin, comment ne pas comprendre l'inquiétude légitime grandissante des Braxéens pour leurs futurs impôts concernant les coûts relatifs à l'acquisition et l'entretien du château par la commune ?

Les élus de la liste « Poursuivons ensemble » : Anne LAMOTTE, Philippe BEUGNIET, Esma AL- GAMRA, Christophe MANGION.

### **François LÉPINEUX** pour la liste **Osons Brax**

Vendredi 15 septembre a eu lieu pour la première fois à Brax une soirée Cinécyclo, organisée en collaboration avec l'AMAP. Le principe: une projection de court-métrages en plein air, grâce à l'énergie des spectateurs qui pédalent sur un vélo pas comme les autres!

La soirée s'est déroulée sous la grange face à l'école, la bonne humeur était au rendez-vous. Une initiative à renouveler!

Et le 13 octobre à 20h30, « Brax qui mousse » invite la Ligue des Droits de l'Homme à animer une soirée-débat autour du film « La vie de tempête » avec le réalisateur, Marc Khamne.

Un documentaire humain qui dresse le portrait surprenant de personnages engagés. Quoi de mieux que de venir réfléchir, débattre autour d'un verre de bière à la main sur le droit de manifester ?

Contact: [osonsbrax@gmail.com](mailto:osonsbrax@gmail.com) ou sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter via [@OsonsB](https://www.facebook.com/OsonsBrax)

Les élus de la liste « Osons Brax » : François LÉPINEUX et Gilles MORELOT



## Les mariages de ce printemps et cet été !



Samedi 20 Mai 2023  
Magali Stegmann et Romain Sangay



Samedi 27 Mai 2023  
Anaïs Garnier et Jean-  
Christophe Boutrit



Samedi 3 Juin 2023  
Solène Gentil et Damien Delmond



Samedi 10 Juin 2023  
Laure Soulié et Rémy Bringay



Samedi 1er Juillet 2023  
Rosele Maria Bastos Torres et Jean  
Donnenwirth



Samedi 22 Juillet 2023  
Louis Bayol et Marguerite  
Rapinet

N'hésitez pas à nous contacter pour passer une annonce dans cette catégorie [accueil@mairie-brax.fr](mailto:accueil@mairie-brax.fr)



## Ils nous ont quittés, mais on pense très fort à eux !!



### LISTES DES DEFUNTS DE LA COMMUNE DE BRAX EN 2023 (Janvier-Septembre)

#### Cimetière des Coustalasses (Brax)

Corinne FERNAY (1971- 2023 (52 ans mars 2023)  
Isabelle CHAMBRON 1963-2023 (59 ans février 2023)  
Izzy Yvette Amélia BLANCHER-RAZALI 2023 (Juillet 2023)  
Thérèse ERARD née VALLET 1930-2023 (93 ans septembre 2023)

#### Cimetière du centre (Brax)

Catherine Rose FRIES 1927-2023 (96 ans mars 2023)  
André LAPASSET 1938-2023 (85 ans avril 2023)  
Patricia PEREZ RADOUX 1964-2023 (59 ans 6 juillet 2023)  
Suzanne RAFFIER épouse BRAUN 1924-2023 (99 ans septembre 2023)  
Josette VILLATTE 1936-2023 (87 ans 15 septembre 2023)



#### Dispersion des cendres

Jean-Luc GRIMAUD 1934 - 2023 (89 ans 8 septembre 2023)

#### Cimetière de Saint Simon (Toulouse)

Marcel CHAPEAU 1941-2023 (82 ans -23 août 2023)

#### Cendres transférés au cimetière des Coustalasses en 2023

#### Dépôt dans des cavurnes

Denis JARRY 1972-2021 (49 ans 27 avril 2023)

Jean-Luc COUTENS 1952- 2023 (71 ans mai 2023)

Marie Reine BRUEL née LAVEISSIERE 1937-2023 (86 ans 21 septembre 2023)

#### Dispersion des cendres

Klemens KRYSZTOFIK 1931-2002 (71 ans 1 Juillet 2023)

Hervé KRYSZTOFIK 1967-1984 (17 ans 1 juillet 2023)

Mairie de Brax : 9, rue de la mairie 31490 BRAX

Tél : 05 62 13 06 70 / Fax : 05 62 13 06 71

accueil@mairie-brax.fr

## Horaires d'accueil en présentiel et téléphonique

- du Lundi au Vendredi :  
de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Samedi Fermé

## • Numéros d'urgence

- SAMU 15 / Pompiers 18 / Police secours 17
  - Urgences européennes 112
  - Médecins nuit, WE et jours fériés 3966
  - Gendarmerie Léguevin 05 61 07 19 50
- ERDF - sécurité dépannage 09 726 750 31
  - GDF - dépannage gaz 0 800 47 33 33
    - Centre anti-poison 05 61 77 74 47
    - Hôpital Purpan 05 61 77 22 33
    - Hôpital Rangueil 05 61 32 25 33
    - Hôpital la Grave 05 61 77 78 33
  - Hôpital des enfants 05 34 55 86 33
    - Allô Enfance maltraitée 119
- SAMU SOCIAL (accueil sans abris) 115
  - Service aux malentendants 114
  - MAIRIE Urgence 06 74 95 57 35

## • Numéros utiles à Brax

- Mairie 05 62 13 06 70
- École : Gr. Scolaire F. Verdier 05 34 57 10 82  
(de la maternelle au CM2)
  - C.L.A.E 05 62 13 06 94
  - C.C.A.S 05 62 13 06 70
- Bibliothèque 09 67 48 49 82
- Salle polyvalente 05 62 13 06 98
  - Stade 05 61 86 76 41
- Gare de Brax 05 61 86 54 75



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Retrouvez les actualités et les événements en direct de votre commune sur l'application **CityWall**, en téléchargement libre et gratuit sur smartphones et tablettes. Disponible sur Google Play et sur l'App Store, et ne collecte aucune donnée personnelle.

Nous avons dépassé le cap de plus de 1200 abonnés sur City all .

Bravo à tous ceux qui au quotidien permettent de faire vivre les informations presque en temps réel pour toutes et tous les abonnés. Vous ne l'avez pas encore ? vite c'est gratuit !

Sans oublier les réseaux sociaux Facebook et Instagram de la commune.



## Permanence Juridique

(10h/12h - sans rdv)

Samedi 18 Novembre

Samedi 16 Décembre

## À SAVOIR ET À RESPECTER

### Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00- 18h00

### Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

### Divers :

Conseils pratiques et informations utiles autour des rongeurs sont disponibles sur le nouveau site internet : info-rongeurs.fr

## Calendrier de l'enlèvement des encombrants : les mercredis



25 Octobre

29 Novembre

27 Décembre

Inscription en mairie obligatoire



Vous pouvez également recevoir ce bulletin par mail en nous contactant à l'adresse mail de la mairie: [accueil@mairie-brax.fr](mailto:accueil@mairie-brax.fr)



## En descendant du Cap de la Coste...

Pour se rendre à Brax, en venant de Pibrac, par l'ancien chemin de Lasserre, nous empruntons la rue Marie Mesples qui borde les anciennes écuries du château.

Cette rue fut autrefois, un lieu de passage très important car elle menait, au XIX<sup>e</sup> siècle, à la première école communale (qui abritait également la mairie et le logement de l'instituteur).



Plan de Brax 1860

Cette rue, qui vient d'être aménagée et sécurisée par la construction des trottoirs, a reçu plusieurs noms. Jusqu'en 1953 elle porta de nom de rue de Lévignac, quartier ARDOUREL, comme le précise la carte postale éditée dans les années 1910.

Pourquoi ce nom ? Je citerai les propos de monsieur Bastien ancien maire de Brax :

« Il y a deux explications, une d'ordre étymologique et l'autre d'ordre cadastral. »

En premier lieu, le mot latin « arduus » (on dit souvent « bas latin ») signifie : d'accès difficile, raide, escarpé, comme on dit d'un sentier qu'il est « pénible à franchir ». C'était le cas de ce chemin. En effet lorsque l'on est au niveau du ruisseau de la Chauge, la côte est difficile à remonter que ce soit vers le cap de la Coste pour aller vers Lévignac ou pour aller vers le village.

C'est ce ruisseau qui délimita officiellement, en 1792, les villages de Brax et de Pibrac.

Pour éviter toutes discussions sur les origines du nom de ce quartier, dans les années 50, les élus ont choisi le nom de « rue de Grenade », sur une proposition de la famille Puntous qui habitait cette rue.

Plus tard, le 21 mai 2007, conseil municipal décida de rebaptiser la rue de Grenade « rue Marie Mesples » pour honorer cette femme de cœur et d'action, qui n'accepta pas la capitulation de la France et aida les résistants. A ce titre, elle fut mainte fois félicitée et décorée.

On notera que cette rue s'appelle Marie Mesplès sur la commune de Brax et continue de s'appeler rue de Grenade sur la commune de Pibrac ; c'est pour cela que l'on peut voir les deux plaques sur le mur du château !

### Références :

- Archives départementales de la Haute Garonne
- Monographie du 31 mars 1885 de Monsieur Costes instituteur
- Brax infos et CM de mai 2007 / Article paru dans la dépêche dans les années 80 écrit par Mr Bastien
- Jacques Astor : Dictionnaire des noms du Midi de la France

Cet établissement se trouvait, à gauche en descendant, dans une petite maison au plafond bas.

Elle menait également au lavoir, où les ménagères allaient laver le linge, et au four banal, un édifice circulaire situé en face du lavoir, que le seigneur de Brax devait entretenir et mettre à la disposition des habitants ou du fournier (ancien boulanger) qui, en contrepartie, lui réglait une redevance (souvent en nature) appelée ban.



Four banal du château



Rue de Lévignac quartier ARDOUREL

D'autre part, si nous consultons le dictionnaire topographique de la Haute Garonne (éd Connat de 1881), on nous explique qu'au cadastre de 1748, les comtes de Toulouse possédaient à l'ouest de la Cépière, une Borde dite « Ardouerra Silva » et divers « lieux-dits » qui ont des consonances similaires ; ce qui laisse supposer qu'entre la Cépière et Bouconne, les espaces sylvestres, dès qu'il y avait une dénivellation de terrain, même peu importante, portaient ce nom ! Jacques Astor, lui dans son dictionnaire des noms de famille et noms de lieux du midi de la France, précise que ARDOUREL viendrait de latin « oratoria » transformé en « ardorello » qui signifiait coin de terre labouré, défriché.



## Marie MESPLES née MARRAS (T) dite « la Mémé »

Marie MARRAS (T) est née le 21 septembre 1884 à la métairie de Bordevieille à BRAX.

Son père, Joseph Marrast (né le 28 août 1853 à BRAX, était valet chez Mme du Pins au château de Brax, sa mère Henriette Roussel était ménagère.

Elle avait appris le métier de couturière, puis s'était mariée à l'âge de 20 ans avec Henri Mesples (né le 20 juillet 1878 à Pibrac, quartier de Bégué) ; ils s'étaient dit « oui » le 5 février 1904 à Brax devant Mr le maire le comte du Pins Montbrun.

Ils ont eu une fille, Marie, Antoinette, née en 1904 et une petite fille Henriette.

Depuis toute petite, Marie allait au château avec son père, elle en connaissait tous les coins, ses nombreuses pièces, ses tours, et ses détours ; puis elle était devenue gouvernante et majordome du château. Discrète et efficace, dès juin 1940, elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour cacher la présence de l'adjudant-chef Marcel Taillandier, qui était arrivé au château de Brax pour mettre en sécurité les archives des renseignements et de contre-espionnage. Morhange et son groupe s'étaient spécialisés dans la neutralisation des agents les plus dangereux pour la Résistance. Ils faisaient enlever dans la rue, discrètement, les suspects miliciens, des nazis et des collaborateurs. Ils les conduisaient ensuite au château de Brax pour les faire juger par un tribunal clandestin, composé de vrais magistrats, reconnus coupables, ils étaient exécutés.

Tous les agents du réseau trouvèrent auprès d'elle, l'accueil le plus chaleureux et le plus maternel. Elle apportait l'aide pour le logement, la nourriture et elle veillait à l'ouverture et à la fermeture du château. Elle accepta qu'il soit un dépôt d'armes et de munitions, un gîte d'étapes pour les aviateurs alliés et les évadés de France, qui attendaient leur heure pour passer en Espagne. Elle avait le sourire et le geste apaisant d'une grand-mère qui considérait, les résistants comme ses petits enfants, cela lui valut l'appellation reconnaissante et affectueuse de « la Mémé ».

Sa connaissance des lieux, des habitants, mais aussi son abnégation et sa modestie en même temps que sa ruse, lui ont permis de surveiller et de protéger ces résistants surnommés "les tueurs de traitres" et de déjouer les perquisitions nazies. Avec succès d'ailleurs car les Allemands échouèrent lors de leur tentative pour arrêter les membres du réseau au château. Ce jour-là son mari et sa fille furent arrêtés et brutalisés par la gestapo, mais heureusement délivrés quelques jours plus tard.

Son courage et son dévouement ont maintes fois été honorés par les résistants, les alliés et jusqu'au Général de Gaulle lui-même...

A son décès le 5 avril 1962, une page importante de la résistance toulousaine a été tournée. Elle est enterrée dans le vieux cimetière de Brax. Le 12 novembre 2006 une plaque a été fixée sur le mur de sa maison, rue du château, pour honorer le lieu de sa résidence, en présence de Mr Jean-Pierre Vergé maire de Brax, les anciens combattants, les anciens des services spéciaux du groupe Morhange et TR117, les administrés et les enfants des écoles et de sa petite fille Henriette Dirat. L'année suivante une rue portait son nom.



### Références :

Brax infos ainsi que les CM de 2006 et 2007  
Textes de Germain Bouzigues Président des anciens combattants de Brax